



Le 18 février 2009

La crise, c'est eux ! La solution, c'est nous !

Cet après-midi, le Président de la République reçoit les organisations syndicales pour émettre « des propositions » en réponse à la mobilisation du 29 janvier.

Au regard du traitement qui est réservé aux collègues des Antilles sur leur principale revendication de revalorisation des salaires, la CGT est perplexe sur les avancées qui peuvent en résulter.

Les organisations syndicales feront un point le 23 février pour analyser ces réponses et préparer la grande mobilisation du 19 mars.

Le 19 mars, c'est loin ! Mais ...

La CGT aurait très nettement préféré « ancrer » le rapport des forces par une nouvelle mobilisation encore plus massive avant cette réunion du 18 février, mais la majorité des organisations syndicales n'étaient pas sur cette stratégie.

Compte tenu du niveau des enjeux, la CGT a la volonté de préserver l'unité syndicale, seule garante à ce stade de l'amplification de la mobilisation pour dépasser les 2,5 millions de salariés dans la rue.

La CGT a tout de même obtenu qu'une date, le 19 mars, soit d'ores et déjà arrêtée pour que la dynamique soit conservée intacte.

Durant cette longue période, la CGT a pour objectif de ne pas laisser un désert revendicatif. Elle met tout en œuvre pour ancrer des revendications au plus près des salariés, dans les entreprises, les secteurs ou professions.

Le 18/02, la CGT insistera sur :

Les salaires :

A partir de la déclaration commune, la CGT va insister sur les questions du SMIC et de l'ensemble des salaires.

Si l'on en croit le rapport d'information du Sénat du 14/01/09, sur 100€ de consommation, seulement 14,5€

bénéficieraient aux importations. Pour ceux qui pensent que relancer la consommation ne servirait que les intérêts de la Chine, la Droite Sénatoriale leur assigne un camouflet !

L'État a les moyens de contraindre les entreprises à conclure des accords salariaux majoritaires. Nous voulons également obtenir la revalorisation des pensions de retraite et des minima sociaux.

On ne peut pas opposer relance par la consommation et relance par l'investissement. Il faut les deux !

Et l'emploi :

Pour l'emploi, nous voulons des mesures dans le sens d'une sécurité sociale professionnelle des salariés. Il est indispensable que l'emploi soit privilégié, que le chômage coûte plus cher aux entreprises que l'emploi. Les représentants des salariés doivent pouvoir contrôler le bien-fondé et l'utilisation des aides accordées aux entreprises et le respect des contreparties.

Il faut également geler les reversements de dividendes aux actionnaires pour que l'argent aille aux salariés et à l'investissement humain et industriel.

C'est sur ces bases que la CGT se rendra à l'Élysée !

RAPPEL

Communiqué commun des 8 syndicats

CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA

Nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars 2009 !

L'intervention télévisée du Président de la République a été marquée par la force de la mobilisation du 29 janvier. Cependant les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA considèrent que les réponses apportées jusqu'à présent restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier et leur déclaration intersyndicale du 5 janvier.

L'annonce d'une réunion des partenaires sociaux le 18 février avec la formulation d'un certain nombre de pistes constitue un élément important. Mais malgré un changement de ton le Président de la République maintient pour l'essentiel ses orientations en matière de politique économique et sociale.

Les organisations syndicales attendent de la réunion du 18 février que le gouvernement apporte des réponses concrètes et engage les discussions nécessaires à l'ensemble des revendications de la déclaration intersyndicale. Elles attendent également que le patronat prenne ses responsabilités.

C'est pourquoi les organisations syndicales estiment indispensable de maintenir la pression dans l'unité d'action. Elles appellent à poursuivre les actions engagées dans les secteurs professionnels et les entreprises et à prendre toutes les initiatives pour construire les mobilisations nécessaires. Elles décident d'une nouvelle journée d'action interprofessionnelle le 19 mars. Elles se retrouveront le 23 février pour évaluer les résultats de la réunion du 18 février et préciser le sens, le contenu et les modalités de cette journée sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier :

- Donner la priorité au maintien des emplois dans un contexte de crise économique.
- Améliorer le pouvoir d'achat, réduire les inégalités dans les politiques salariales.
- Orienter la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat.
- Préserver et améliorer les garanties collectives.
- Réglementer la sphère financière internationale.

Paris, le 9 février 2009



La CGT, une autre logique !